

ÉLECTIONS CAVP 2024 LE DÉBUT DU DÉPÔT DES CANDIDATURES APPROCHE !

En février 2024, la CAVP procédera au renouvellement triennal de la moitié de son Conseil d'administration qui gère la retraite des pharmaciens libéraux, officinaux et biologistes.

Les élections de février 2024 concernent **10 administrateurs titulaires et leurs suppléants** à élire, en « tandem », pour 6 ans :

- 7 dans le collège des cotisants officinaux et des cotisants volontaires,
- 1 dans le collège des cotisants biologistes,
- 2 dans le collège des retraités.

Le dépôt des candidatures aura lieu **du 8 décembre 2023 au 5 janvier 2024 à 17h**

Conformément aux statuts généraux révisés en juillet 2023, les candidatures doivent désormais être constituées en « tandem ». Ainsi, chaque candidat titulaire devra se présenter avec son suppléant dans le cadre d'une candidature commune.

La déclaration commune de candidature doit être envoyée par le candidat titulaire au Président de la CAVP, **du 8 décembre 2023 au 5 janvier 2024 à 17h**, sous pli horodaté à l'adresse postale de la CAVP (45, rue de Caumartin – 75009 Paris) ou par voie dématérialisée devant attester la date et l'heure de son expédition à cavp@cavp.fr, en précisant dans l'objet du courriel « Candidatures-Élections 2024 ».

**TOUTES LES INFORMATIONS ET UN MODÈLE DE DOSSIER DE CANDIDATURE À TÉLÉCHARGER
SUR WWW.CAVP.FR**

Sur www.cavp.fr, retrouvez toutes les informations dans le dossier spécial Élections 2024 (calendrier électoral, modalités d'organisation du scrutin et conditions d'éligibilité, témoignages en image d'administrateurs...) et téléchargez le modèle de dossier de candidature que vous n'aurez plus qu'à compléter sans oublier d'y joindre tous les documents demandés.

Notez bien que pour être éligibles dans les collèges des cotisants, les candidats doivent notamment être à jour de leurs cotisations CAVP au 31 décembre 2023 et satisfaire à leurs obligations à l'égard des organismes de recouvrement de Sécurité sociale dont ils relèvent (en application des articles L. 641-1 et L. 231-6-1 (1°) du code de la Sécurité sociale).

[#EngagezVousPourVotreAvenir](#)

CONTACT

Isabelle Roque, Directrice de la communication et des relations publiques

01 42 66 80 61 - iroque@cavp.fr

CAVP • 45, rue de Caumartin • 75441 Paris Cedex 09 • 01 42 66 90 37 • cavp@cavp.fr • www.cavp.fr

